



SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT
PORT

ENTREPRISE PORTUAIRE DE SKIKDA

Société par actions au capital de: 3.500.000.000.00 DA

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire
de l'Entreprise Portuaire de Skikda du 20 Juin 2010

L'an deux mille Dix et le vingt juin, à seize heures, s'est réunie au siège de la société de la gestion des participations de l'état "**PORTS**" par abréviation < **SOGEPORTS** > sise, 7, Chemin Belkacem AMANI Paradou Site SIDER Hydra - Alger, l'assemblée Générale Extraordinaire de l'Entreprise Portuaire de **Skikda**, Société par action au capital de **3.500.000.000 DA**.

Ordre du jour : **Transformation** des comptes courants des associés en réserves facultatives.

Résolution N° 01 :

L'Assemblée Générale extraordinaire de l'Entreprise Publique Economiques Société par Action, Entreprise Portuaire de Skikda dans le cadre de la restructuration de ses fonds propres, décide de transformer le montant de**4.171.389.624.92 DA** inscrit au compte courant des associés en réserves facultatives.

Résolution N° 02 : Formalités légales

L'Assemblée Générale extraordinaire de l'Entreprise Publique Economique Société par Action, Entreprise Portuaire de Skikda donne tous pouvoirs au conseil d'Administration à l'effet d'accomplir les formalités de publicités légales résolutions conformément aux lois et aux règlements régissant la matière.